

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

heures	09 minutes	du matin,	Poste.
6	45	—	(pour Angers seulement) Omn.
9	02	—	Omnibus.
1	33	soir,	Omnibus.
—	—	—	Express.
7	22	—	Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures	minutes	du matin,	Mixte.
8	20	—	Omnibus.
—	—	—	Express.
12	38	—	Omnibus.
4	44	soir,	Omnibus.
10	30	—	Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —
RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Les Prussiens semblent masser de grandes forces du côté de la Loire. On note que le quartier du prince Frédéric-Charles est porté à Tours. Le prince se proposerait peut-être, en cas de la reprise des hostilités, de marcher rapidement sur Bordeaux et le midi de la France. Nos généraux surveillent attentivement les mouvements de l'ennemi et prennent leurs mesures en conséquence : nous ne voulons pas en dire davantage.

Les lettres de Berlin, dit un télégramme de Vienne, 10 février, évaluent les forces allemandes actuellement en France à 780,000 hommes, ayant 375 batteries.

Dans le but de venir en aide aux départements qui ont le plus souffert de l'invasion prussienne, une souscription a été ouverte en Algérie pour les ensemencements de terres domaniales. La ville de Constantine, entre autres, a souscrit pour une somme de plus de 550,000 fr. Sur cette somme, 300,000 fr. ont été affectés en achats de grains qui sont déjà en terre. L'initiative de cette patriotique pensée est due à M. Blanc, négociant de Constantine, qui s'est inscrit en tête de la liste pour 10,000 fr.

Il paraît qu'au cours de la guerre actuelle, M. E. Ollivier aurait adressé au roi de Prusse une lettre dont voici à peu près le sens et les termes :

« Sire,

« J'ai pris une grande part dans la guerre actuelle et je ne saurais m'en repentir, car elle est née d'une injure, involontaire sans doute, que vous avez faite à l'Empereur des Français. Je crois en Dieu, et, Dieu ayant toujours protégé la France, — la France triomphera.

» EMILE OLLIVIER. »

M. E. Ollivier a reçu la lettre suivante :

« Monsieur,

« Le roi n'a pas reçu la lettre que vous lui avez adressée ; mais je crois pouvoir vous répondre que, puisque vous croyez en Dieu, il ne suffira pas de toute la vie qu'il vous reste à vivre pour vous agenouiller devant lui et lui demander pardon du mal que vous avez fait à votre pays.

» BISMARCK. »

Nous sommes obligé de constater que, cette fois, c'est M. de Bismarck qui a raison.

NOUVELLES DE PARIS.

On lit dans le *Journal officiel* du 6 février :

Six nouveaux trains d'approvisionnements sont arrivés à Paris, par le chemin de fer du Nord, qui déjà nous avait annoncé l'entrée en gare de deux convois arrivés vendredi et samedi. Voici le détail de ces six trains :

4 février, — en trois trains, à 6, à 7 et à 9 heures du soir, 112 wagons de farine.

5 février. — 1 h. du matin, 33 wagons de farine, riz, lard, pommes de terre et denrées diverses. Le même jour à 3 h. et 9 h matin. 82 wagons de farine.

Ces divers trains contenaient, en outre, sept wagons de houille destinés au service des machines du chemin de fer.

Les gares de chemin de fer commencent à prendre une physionomie qui rappelle presque le mouvement de vie ordinaire; on a comme un vague pressentiment de la prochaine résurrection et de la reprise d'activité des voies ferrées qui chômaient depuis si longtemps. Les salles de bagages et les vastes magasins d'entrepôt sont actuellement ouverts et l'on répare activement les petits dégâts causés par les gardes nationaux qui ont été casernés dans les salles d'attente. La gare de l'Ouest située rue d'Amsterdam a rouvert la salle d'entrée fermée depuis quelque mois, et aujourd'hui l'affluence des voyageurs de la ligne de ceinture donnait une véritable animation qui faisait plaisir à voir. Du côté de la rue d'Amsterdam, on voit les magasins du ministère de l'intérieur contenant les effets d'habillements des bataillons de mobiles se vider à vue d'œil, les équipements se distribuer rapidement, autant pour satisfaire aux besoins urgents des troupes, que pour laisser libres les vastes salles occupées par ces dépôts de fournitures et qui servent d'ordinaire de salles de distribution des colis aux voyageurs arrivant par les lignes de Bretagne et de Normandie.

ELECTIONS DE PARIS

Un journal prétend que le gouvernement possède la liste des élus de Paris; la vérité est qu'aucune liste n'a encore été reçue à Bordeaux.

(*Moniteur* du 12.)

Le *Phare de la Loire* publie néanmoins un résultat des élections de Paris, qu'il dit lui avoir été apporté par un de ses amis. Seraient élus, d'après l'ami du *Phare* :

MM. Louis Blanc; Victor Hugo; Ed. Quinet; Garibaldi (en tête de liste); Marc-Dufraisse; P. Joigneaux; Henri Martin; Amiral Saisset; Clémenceau; Assy; Tolain; Malot; Cocheri.

Les noms qui ont ensuite réuni le plus de suffrages et dont une partie sortira probablement du scrutin, sont ceux de :

MM. J. Favre; Thiers; Littré; Roger (du Nord); Amiral Cosnier.

L'ami du *Phare* constate donc l'élection de treize députés sur 45. C'est trente qu'il resterait à élire. Le second tour de scrutin ayant eu lieu hier, rien d'étonnant à ce que le résultat ne soit pas encore connu.

Ainsi, en acceptant pour vrai, — ce qui est à vérifier, — la liste des élus du *Phare de la Loire*, on peut facilement s'expliquer l'absence de nouvelles relativement au vote de Paris.

NOUVELLES DU PAPE.

Mgr de Lavigerie, archevêque d'Alger, est arrivé le 18 à Pau, venant de Rome. En annonçant cette nouvelle, le *Mémorial des Pyrénées* ajoute :

« Il résulte des entretiens de l'éminent prélat que son entrevue avec l'auguste prisonnier du Vatican a été très-affectueuse et très-émouvante. Sa Sainteté, en l'apercevant, s'est jetée dans ses bras et l'a pressé affectueusement contre son

cœur, car, lui a-t-elle dit : « Vous êtes le premier évêque français que je vois depuis ma captivité. »

« Le Souverain Pontife et l'archevêque versaient des larmes en se tenant ainsi étroitement embrassés.

« Mgr d'Alger a exprimé alors au Chef de l'Eglise la part douloureuse que l'épiscopat catholique tout entier prenait à ses tribulations et aux amertumes dont ses ennemis ne cessent de l'abreuver. Il l'a assuré de la confiance inébranlable des fidèles dans le triomphe définitif de sa cause.

« Au sein de ses adversités, Pie IX reçoit fréquemment, malgré la surveillance italienne, les plus touchants témoignages de l'amour et de la vénération de ses enfants. C'est ainsi que tout récemment encore un ancien officier des zouaves pontificaux, qui depuis a gagné, sur les champs de bataille français, les épaulettes de capitaine, lui transmettait une lettre contenant quelques billets de banque, en lui disant que n'ayant pu verser son sang durant son service à Rome pour sa défense, il tenait du moins à lui faire hommage du premier traitement que son nouveau grade lui avait valu.

« Le Chef suprême de la catholicité ne sort plus du Vatican et célèbre la messe dans sa chapelle particulière. Il évite ainsi les outrages auxquels il pourrait être en butte de la part des sbires qui entourent sa résidence. Mgr de Lavigerie a dû en subir d'odieux pour arriver jusqu'à lui. Malgré cette réclusion, la santé du Saint-Père paraît encore excellente.

« Ses dernières paroles, en quittant Mgr de Lavigerie, ont été qu'il était intimement convaincu que son salut était lié à celui de la France, et que c'est la France qui sera l'instrument choisi par Dieu pour relever son trône. »

LES GÉNÉRAUX ALLEMANDS.

L'armée de la Confédération de l'Allemagne du Nord compte aujourd'hui trois feld-maréchaux, la plus haute dignité militaire; ce sont :

1. Le comte Wrangel, promu en 1856, retenu à Berlin par son âge et ses infirmités.
 2. Frédéric-Charles-Nicolas, prince de Prusse, né en 1820, neveu du roi, promu en 1870, commandant en chef de la 3^e armée (de la Loire).
 3. Frédéric-Guillaume, prince royal héréditaire de Prusse, né en 1831, fils du roi, promu en 1870, commandant en chef de la 2^e (sous Paris).
- Vient ensuite le général feldzeugmeister — avec rang de feld-maréchal — prince Charles de Prusse, chef de l'artillerie. C'est le frère du roi — et le père de Frédéric-Charles — déjà nommé. Il est né en 1801.

Après ces quatre grands dignitaires, marchent les généraux, commandants d'armée ou de corps d'armée, grade intermédiaire entre celui de lieutenant-général et le maréchalat. Ils sont au nombre de cinquante environ, dont beaucoup d'honoraires, et quelques-uns chargés, c'est-à-dire anciens lieutenants-généraux gouverneurs des villes, récompensés de leurs longs services par le titre de général.

On peut citer en première ligne de ces généraux : Albert, prince royal de Saxe, commandant

en chef de la 4^e armée (sous Paris), et n'appartenant pas d'ailleurs au cadre de l'ancienne Confédération du Nord de l'Allemagne.

Puis :

1. Frédéric, prince des Pays-Bas, époux de la princesse Louise, sœur du roi de Prusse;
2. Guillaume, duc de Brunswick;
3. Frédéric-Guillaume, prince de Hesse-Cassel, né en 1820, époux de la princesse Anne de Prusse, nièce du roi;
4. Frédéric-Henry-Albert, prince de Prusse, né en 1809, frère cadet du roi. Il commande une division de cavalerie;
5. Adalbert, prince de Prusse, né en 1811, cousin du roi, amiral et chef de la marine allemande;
6. Frédéric-François, grand-duc régnant de Mecklembourg-Schwerin, né en 1823, neveu du roi de Prusse, commandant du 13^e corps d'armée;
7. Adolphe, duc de Nassau;
8. Charles-Alexandre, grand-duc de Saxe-Weimar;
9. Frédéric, grand-duc de Bade, né en 1826, gendre du roi de Prusse;
10. Le comte de Waldersee, fort âgé, gouverneur de Berlin avant la guerre, ami du roi et de la reine de Prusse;
11. De Peuker. Il était inspecteur-général de tous les établissements d'éducation et d'instruction militaires de la Prusse;
12. Auguste, prince de Wurtemberg, commandant en chef de la garde prussienne;
13. Frédéric-Guillaume, grand-duc régnant de Mecklembourg-Strélitz;
14. Bernard, duc de Saxe-Meiningen;
15. Charles-Antoine, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, cousin du roi, gouverneur des provinces rhénanes, père du jeune prince dont la candidature au trône d'Espagne a été le prétexte de la guerre;
16. Pierre, grand-duc d'Oldenbourg;
17. Frédéric-Guillaume, prince de Hohenzollern-Hechingen, cousin du roi;
18. Herwarth de Bittenfeld. Son âge ne lui a pas permis de prendre une part active à la guerre;
19. Alexandre, prince de Prusse, cousin du roi, sans commandement;
20. De Brauchitsch, aide-de-camp du roi. C'est peut-être lui qui a été investi des fonctions de préfet de Seine-et-Oise, quoique le nombre des officiers et fonctionnaires prussiens de ce même nom soit très-considérable;
21. De Bovin, aide-de-camp du roi, ancien ministre de la guerre, sans commandement;
22. De Steinmetz. A commandé une armée au début de la campagne. Très âgé. Jouissant d'une réputation acquise en 1866 à la tête du cinquième corps d'armée;
23. Vogel de Falkenstein, célèbre par sa campagne du Mein en 1866. Était surtout réputé pour son énergie et sa sévérité;
24. Ernest, duc de Saxe-Altembourg;
25. Le comte de Moltke, chef d'état-major général des armées allemandes;
26. De Roon, ministre de la guerre;
27. Waldemar, prince de Schleswig-Holstein-

Sonderbourg-Augustembourg, aide-de-camp du roi, gouverneur de Mayence ;

28. Le baron de Mantuffel, aide-de-camp du roi, commandant en chef de la première armée allemande (du Nord) ;

29. De Hindersin, inspecteur-général de l'artillerie ;

30. De Plonski, commandant en chef du 11^e corps d'armée ;

31. D'Alvensleben, aide de-camp du roi, commandant en chef du quatrième corps d'armée ;

32. De Voigts Rhetz, commandant en chef du 10^e corps d'armée, à Tours.

33. De Tümpling, commandant en chef du sixième corps d'armée ;

34. De Zastrow, commandant en chef du septième corps d'armée ;

35. Georges, duc de Saxe-Meiningen Hilburghausen ;

36. Ernest II, duc de Saxe-Cobourg Gotha ;

37. Georges, prince de Prusse, né en 1826, cousin du roi ;

38. De Manstein, commandant en chef du neuvième corps d'armée ;

39. De Gœben, commandant en chef du huitième corps d'armée ;

40. De Kirchbark, commandant en chef du cinquième corps d'armée ;

41. De Werder, commandant en chef le quatorzième corps d'armée.

A cette liste contenant les généraux de l'armée de l'Allemagne du Nord, et dont nous avons retranché les noms des généraux chargés, gouverneurs des villes et de forteresses ou pourvus de fonctions honorifiques exercées en Prusse, il faut ajouter :

1^o Pour l'armée bavaroise : le général baron de Tann Bathsambausen, commandant en chef le 1^{er} corps bavarois, détaché à l'armée de la Loire, à la deuxième armée allemande ;

2^o Pour l'armée wurtembergeoise : le général prince Frédéric de Wurtemberg, commandant en chef du corps wurtembergeois.

Chanzy a eu pour adversaires, avec Frédéric-Charles, Mecklembourg et Tann, deux des plus remarquables commandants de corps de l'armée ennemie ; Voigts-Rhetz et Manstein.

A Faiderbe ont été opposés Mantuffel et Gœben.

Contre Bourbaki, Cremer et Garibaldi, opéraient Werder et Zastrow.

Quant au général Treskow, dont il est question dans l'Est et qui dirige le siège de Belfort, il est l'aîné des trois généraux prussiens de ce nom. Il est lieutenant-général, aide-de-camp du roi et chef de la chancellerie militaire. — Treskow II commandant de la 17^e division (9^e corps) à l'armée de la Loire, et Treskow III commande, à la même armée, une brigade de cavalerie.

Les plus remarquables généraux sont aux armées de province. Le comte de Moltke est à Versailles, là est aussi le chef d'état-major du prince royal, Blumenthal.

L'ARMÉE DE L'EST EN SUISSE.

Le *Journal de Genève* continue de nous apporter des détails lamentables sur l'entrée de nos malheureux soldats en Suisse.

Voici quelques fragments de ces douloureux récits :

« Tous les renseignements, de quelque part qu'ils viennent, s'accordent à déplorer l'état d'abandon dénuement, de décomposition physique et morale où se trouve aujourd'hui cette armée, si brillante encore il y a deux mois. Les liens de la discipline, ceux de la solidarité entre les chefs et les soldats, entre les troupes des différents corps, se sont subitement relâchés. Comme il arrive d'ordinaire à la suite de si grands désastres, les cœurs se sont endurcis aux souffrances des autres. Chacun croit avoir assez à faire de penser à soi, et ne se préoccupe pas beaucoup du prochain.

« Un fait regrettable, qui nous est signalé de divers côtés et que nous avons pu constater nous-mêmes à la gare de Genève, c'est l'indifférence que témoignent un grand nombre de médecins et d'infirmiers pour les malades confiés à leurs soins. Si cet abandon n'était qu'un accident isolé, nous l'aurions passé sous silence ; mais la persistance avec laquelle il se retrouve dans tous les récits

des témoins oculaires, nous oblige à le mentionner ici, moins pour blâmer ceux dont le malheur a émoussé la sensibilité que pour signaler les besoins sans nombre auxquels il est urgent de satisfaire. La Suisse a une grande tâche d'humanité à remplir. Nous sommes certains qu'elle n'y faillira pas. »

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre navrante de Fleurier, en date du 2 février :

« Depuis deux jours, nous assistons au lamentable défilé de l'armée française. Plus de huit mille chevaux ont déjà passé, mais à chaque instant il en tombe sur la route pour ne plus se relever.

« Par intervalles, on entend le canon du fort de Joux qui tonne, pour protéger la retraite avec quelques régiments aguerris qui se dévouent à l'arrière-garde. Un militaire tout noir de poudre vint me prier de lui changer un billet de la Banque de France. Il s'est battu toute la matinée et me montre le trou d'une balle qui a traversé sa capote. Il escortait un troupeau de bœufs ; les Prussiens en ont enlevé 50. D'après ses indications, les uh-lans ne seraient pas à plus de 3 lieues de Fleurier.

« A 2 heures, je me rendais à mon bureau, lorsque j'ai rencontré sur la route deux jeunes francs-tireurs, des enfants, 16 à 17 ans, couchés dans la neige, harassés, incapables de faire un mouvement. Je m'approche d'eux pour les engager à venir se reposer et se chauffer à la maison. — « Non, merci. — Enfin que pouvons-nous faire pour vous, que désirez-vous ? — Nous désirons mourir. »

« Je vous ai rapporté textuellement cette conversation qui m'a laissé sous l'impression la plus triste. Je n'ai jamais vu ni imaginé l'expression d'un pareil désespoir. Combien, hélas ! a-t-il fallu souffrir pour en arriver là !

« Il est facile de faire des décrets, et d'envoyer des soldats à l'ennemi. Mais il faudrait au moins veiller à l'exécution de ses ordres. Il ne suffit pas d'improviser des armées, il faut encore les habiliter et les nourrir.

« Les armes sont remises aux troupes suisses aux Verrières suisses, sauf les canons, mitrailleuses, fourgons de munitions, qui poursuivent leur chemin avec les artilleurs, détachements de zouaves, etc., qui les escortent. De 9 heures jusqu'à la nuit, hier, il n'a passé que de l'artillerie ; depuis ce moment a commencé, avec les fourgons, à arriver de la cavalerie, cuirassiers, hussards, lanciers, puis enfin l'infanterie, zouaves, turcos, « lignards », mobiles, francs-tireurs. Tout cela se presse, s'encombre sur la route de Fleurier, marchant sur Neuchâtel ; le chemin de fer est réservé pour les convois de blessés. Les trois quarts de ces malheureux sont affamés et misérables au delà de toute expression. Les lessiveries, buanderies, distilleries, ont leurs chaudières occupées jour et nuit à cuire de la soupe. A 10 heures 1/2 du soir, en revenant d'une tournée inutile chez les boulangers pour avoir du pain, j'ai « ramassé » quelques soldats mourant de faim qui s'étaient couchés dans la neige ; d'autres ont suivi ; bref, j'en ai ramené vingt qui ont passé la nuit sur les escaliers et qui se confondaient en remerciements pour ce bien minime service. Toutes les maisons sont pleines ; notre petite maison en a abrité à elle seule plus de soixante la nuit dernière.

« Une foule de ces pauvres gens, même des officiers, sont en sabots ; d'autres ont les doigts de pied sortant de leurs souliers, ou un pied chaussé et l'autre avec un bas. D'autres enfin, et je n'ai pu retenir en les voyant des larmes de compassion, marchant nu-pieds dans la neige !... »

INCENDIE DU CHATEAU DE MEUDON.

Le *Moniteur officiel* de Versailles, du 1^{er} février, donne ces détails sur l'incendie du château de Meudon :

« Nous avons à signaler un événement des plus regrettables : le château de Meudon vient de devenir la proie des flammes. Une destinée particulière paraît régner sur les dernières résidences impériales. Saint-Cloud, le château favori de Napoléon III, a été incendié au mois d'octobre par le feu du Mont-Valérien. Le château de la Malmaison a subi le même sort, et voici celui de Meudon, l'ancienne résidence du prince Napoléon, devenant une ruine par l'action de cette même artiller

avec laquelle on a espéré arrêter l'armée allemande.

« Nous sommes à même de publier sur les causes de l'incendie les renseignements authentiques suivants :

« Pendant le siège, le château a été exposé souvent au feu des forts. Dans la dernière journée du bombardement, un obus français a été lancé dans l'intérieur du château et y a causé un incendie, qui tout d'abord n'a pas pu être remarqué, parce que le château s'est trouvé dégarni de troupes.

« Hier seulement, la fumée sortant des appartements a divulgué le désastre. Les troupes allemandes ont immédiatement été envoyées dans le but d'éteindre l'incendie et de sauver cette ancienne résidence. Malheureusement, les efforts pour se rendre maîtres du feu ont été inutiles. »

LES GROGS DE M. GAMBETTA.

La *Gazette de l'Ouest* raconte ainsi un pittoresque incident du récent voyage de M. Gambetta dans cette partie de la France.

C'est à Ancenis que le fait a eu lieu. Voici comment s'exprime la feuille nantaise :

« L'autre jour, en quittant Nantes, M. Gambetta, usant, comme il en avait le droit, de la télégraphie, si heureusement absorbée pour les besoins du Gouvernement, fit porter cette dépêche à notre chef de gare :

« Faites préparer deux grogs chauds, que je prendrai en gare. » Malheureusement, une erreur dans les mots eut lieu, soit en voyant le télégramme, soit en cherchant à se l'expliquer, et l'on comprit que c'étaient deux gros chevaux que demandait l'illustre voyageur.

« Sont-ils prêts ? » demanda-t-il pendant le temps d'arrêt, à l'arrivée du train. « Oui, Monsieur, » répondit notre premier administrateur.

« — En bien ! qu'on les apporte dans mon wagon. »

« — Ils ne pourront jamais y rentrer, » lui fut-il répondu.

« Le quiproquo allait durer, quand le sifflet du machiniste retentit ; — et voilà pourquoi notre homme d'Etat, ou soi disant tel, n'a pu se rafraîchir dans notre ville ; mais comme il est probable que des télégrammes semblables ont été expédiés dans toutes les gares, M. Gambetta aura trouvé un dédommagement ailleurs. »

On lit dans la correspondance Havas :

« La *Liberté* annonçait hier que Gambetta est souffrant en ce moment. Nos propres informations confirment ce renseignement. L'ancien « dictateur » souffre d'une prostration momentanée des forces morales et physiques, conséquence malheureusement trop naturelle de l'énorme surexcitation et des prodigieux efforts des quatre derniers mois.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur, 15 février 1871.

Monsieur le Rédacteur de l'*Écho saumurois*,

Je rentre à Saumur, après deux jours d'absence, et je lis dans votre numéro d'hier une lettre municipale relative à l'article *encore ça*, publié dans votre numéro du 11 février.

Tout en vous remerciant de ce que vous avez dit pour ma défense, je vous prie de faire savoir de suite à mes concitoyens que la lettre dont il s'agit m'a été remise samedi soir 11, avant mon départ, que je l'ai purement et simplement renvoyée à qui de droit, ne devant en accepter ni la forme ni le fond. Vous le savez personnellement. Agréés, etc. Paul RATOUIS.

L'Inamovibilité de la magistrature.

L'an 1871, le 11 février, la Cour d'appel d'Angers, s'étant réunie sur la convocation du premier président, en assemblée générale, dans la chambre du conseil, M. le premier président a opposé que, par sa délibération du 3 de ce mois, la Cour avait décidé en principe qu'elle adresserait aussitôt que possible à l'Assemblée nationale une pétition contre les atteintes portées à l'inamovibilité de la magistrature. L'Assemblée nationale étant

élue et convoquée pour demain, M. le premier président demande si le moment ne semble pas venu de donner suite à la délibération du 3.

La délibération ayant été ouverte, la Cour, après avoir entendu les observations de plusieurs de ses membres, a décidé qu'elle adresserait à l'Assemblée nationale la pétition résolue en principe dans sa réunion précédente.

Les termes de cette pétition ayant été ensuite mis en discussion et délibération, la Cour a adopté la rédaction suivante, laquelle sera transcrite sur ses registres, signée par les membres présents et transmise immédiatement par le premier président à l'Assemblée nationale.

« A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

« Messieurs les représentants,

« Dans l'accomplissement de la grande mission que la France vous confie, l'un des premiers soins sera sans doute de rétablir l'exécution des lois et de réparer les erreurs et les injustices.

« Parmi les lois méconnues, il en est une, l'inamovibilité de la magistrature, que toutes nos Constitutions ont proclamée comme la plus sûre garantie d'une justice impartiale et qui a survécu à toutes les entreprises révolutionnaires.

« Ce principe séculaire a reçu une grave atteinte. Des magistrats ont été frappés à la veille de la convocation des électeurs appelés à fonder souverainement un gouvernement régulier.

« Appartient-il à un pouvoir limité de briser un principe fondamental ? Ce pouvoir expirant s'est-il tout à coup hâté, après cinq mois d'absence, afin de donner à ses exécutions la sanction du fait accompli ?

« Vous examinerez et vous prononcerez.

« La Cour d'appel d'Angers n'a été atteinte dans aucun de ses membres. Elle n'en est que plus libre dans sa manifestation. Dégagée de toute préoccupation de personnes, elle parle au nom du droit.

« Elle vous demande avec confiance de rendre à la loi son autorité méconnue et d'accorder aux magistrats victimes de l'arbitraire, la réparation qui leur est due. »

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Bordeaux, 14 février, 3 h. 15 soir.

Intérieur à Préfets.

Voici les premiers résultats officiels que nous recevons de Paris :

MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgard Quinet, Gambetta, Garibaldi, Henri Rochefort, Delescluz, vice-amiral Saisset, Dorian, Joigneaux, Schœcher, vice-amiral Pothuau, Lockroy, Martin Bernard, Rauc, Gambon, Félix Pyat, Henri Martin, Malon, Tolain, Floquet, Henri Brisson, Arthur Arnould, général Frébault, Sauvage, Marc-Dufraisse, Greppo, Langlois, Vachereau, Clémenceau, Cournet, Thiers, Littré.

Le rang des noms est provisoire, il peut être modifié dans une certaine mesure, mais la nomination est certaine.

Londres, 11 février.

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Berlin donnant les conditions allemandes pour la conclusion de la paix.

Ces conditions sont :

Cession de l'Alsace avec soixante lieues carrées en Lorraine, y compris Metz ;

Indemnité de un milliard et demi pour les dépenses de guerre ;

Trente millions pour les vaisseaux capturés ;

Quarante millions pour les Allemands expropriés ;

Quelques millions de rentes pendant une période limitée pour les orphelins de la guerre.

La correspondance ne dit pas s'il est question de thalers ou de francs.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices 32, Angers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.